



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Loir-et-Cher

Commune : Vendôme

Autres communes :

## R500

Appellation : Bâtiments conventuels

## Monument(s)

Appellation : Bâtiments conventuels

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 18/04/1914

Étendue de la protection : Eglise de la Trinité, clocher, cloître et presbytère (ancien logis des abbés commendataires) : classement par liste de 1840- JO du 18/04/1914

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.